Nations Unies S/PV.4175



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4175e séance
Mardi 25 juillet 2000, à 14 heures
New York

Président :	M. Robertson	(Jamaïque)
Membres :	Argentine	M. Mársico
	Bangladesh	M. Amin
	Canada	M. Harvey
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Zaemskiy
	France	M. Doutriaux
	Malaisie	M. Misran
	Mali	M. Issouf Oumar Maiga
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	Mme Achouri
	Ukraine	M. Kuchynski

Ordre du jour

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2000/683).

00-55028 (F)

La séance est ouverte à 14 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2000/683)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental, document S/2000/683.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/2000/728, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur les autres documents suivants : S/2000/699, lettre datée du 17 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Maroc.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/2000/728) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Bangladesh, Canada, Chine, France, Jamaïque, Malaisie, Mali, Namibie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Tunisie, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1309 (2000).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 14 h 5.